



Annulation assurance de voyage

Par **Ish71**, le **08/09/2018** à **22:53**

Bonjour,rrnrnEn achetant un billet d'avion chez air Arabia sur internet, j'arrive sur la page où on me propose divers services, je coche pour le bagage en plus et pour le choix de siège et puis je procède au paiement , c'est seulement après que je réalise que j'ai aussi payé pour une assurance que j'ai jamais coché (choisi/voulu).rnJ'appelle le service clientèle pour annuler et on me dit qu'il fallait DÉCOCHER l'assurance , j'ai expliquer que je n'ai jamais coché pour décocher , on m'explique que c'est coché préalablement.rnJe me sens trompé ,en fait , on m'a volé 38 euro,rrnrnJe vous demande conseil s'il vous plaît. Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **09/09/2018** à **07:01**

Bonjour,rrnrnC'est le problème de tous les clients qui ne lisent pas intégralement le contrat avant de le signer.rnrnPar contre, les tribunaux pourraient bien qualifier ce type de position du vendeur comme une "vente forcée" mais la procédure est très longue et très coûteuse Est-ce qu'elle en vaut le coup, et le coût ?rrnrnIl est cependant possible d'adresser une copie à la Direction de la répression des fraudes, cela pourrait bien les intéresser.